

Plan cadastral

[Liste des plans](#)

Document à afficher :

Plan parcellaire

1

de

2

Circonscription foncière : Sherbrooke

Cadastre : Cadastre du Québec

Lot : 4 607 666

Type de document : Plan parcellaire

Numéro de document : 956437

PC-26819

PC-26820

4 346 875

Contexte de l'opération cadastrale

Numéro de dossier :	956437
Circonscription foncière :	Sherbrooke
Dépôt au cadastre :	2010-05-14
Entrée en vigueur au BPD :	2010-05-18

Identification du lot

Numéro de lot :	4 607 666	Plan complémentaire :	PC-26820
-----------------	-----------	-----------------------	----------

Concordance(s)

Numéro(s) de lot :	4 346 882 ptie
--------------------	----------------

Propriétaire(s)

Société de Placement JPC s.e.n.c.

Titre(s) de propriété

Mode(s) d'acquisition :	Contrat	Numéro(s) d'inscription :	373049 Sherbrooke
-------------------------	---------	---------------------------	-------------------

Localisation du lot

Municipalité(s) :	Sherbrooke (Ville)
-------------------	--------------------

Signature de l'arpenteur(e)-géomètre

Fait conformément aux dispositions de l'article :	3043, al.1 C.c.Q.		
Préparé à :	Sherbrooke		
Signé par :	Rosaire Désilets, arpenteur(e)-géomètre		
Minute :	8205	En date du :	26 mars 2010

Information provenant de l'habillage du plan

Propriétaire(s) :	Société de Placement JPC s.e.n.c.
Projection MTM, fuseau :	7
Feuillet(s) cartographique(s) :	21E05-010-2705
Municipalité(s) :	Sherbrooke (Ville)
Note(s) :	L'original du plan a été signé par le(s) propriétaire(s) ou son (leur) mandataire.

Plan cadastral

[Liste des plans](#)

Document à afficher :

Feuillet du plan complémentaire

1 de 1

Circonscription foncière : Sherbrooke

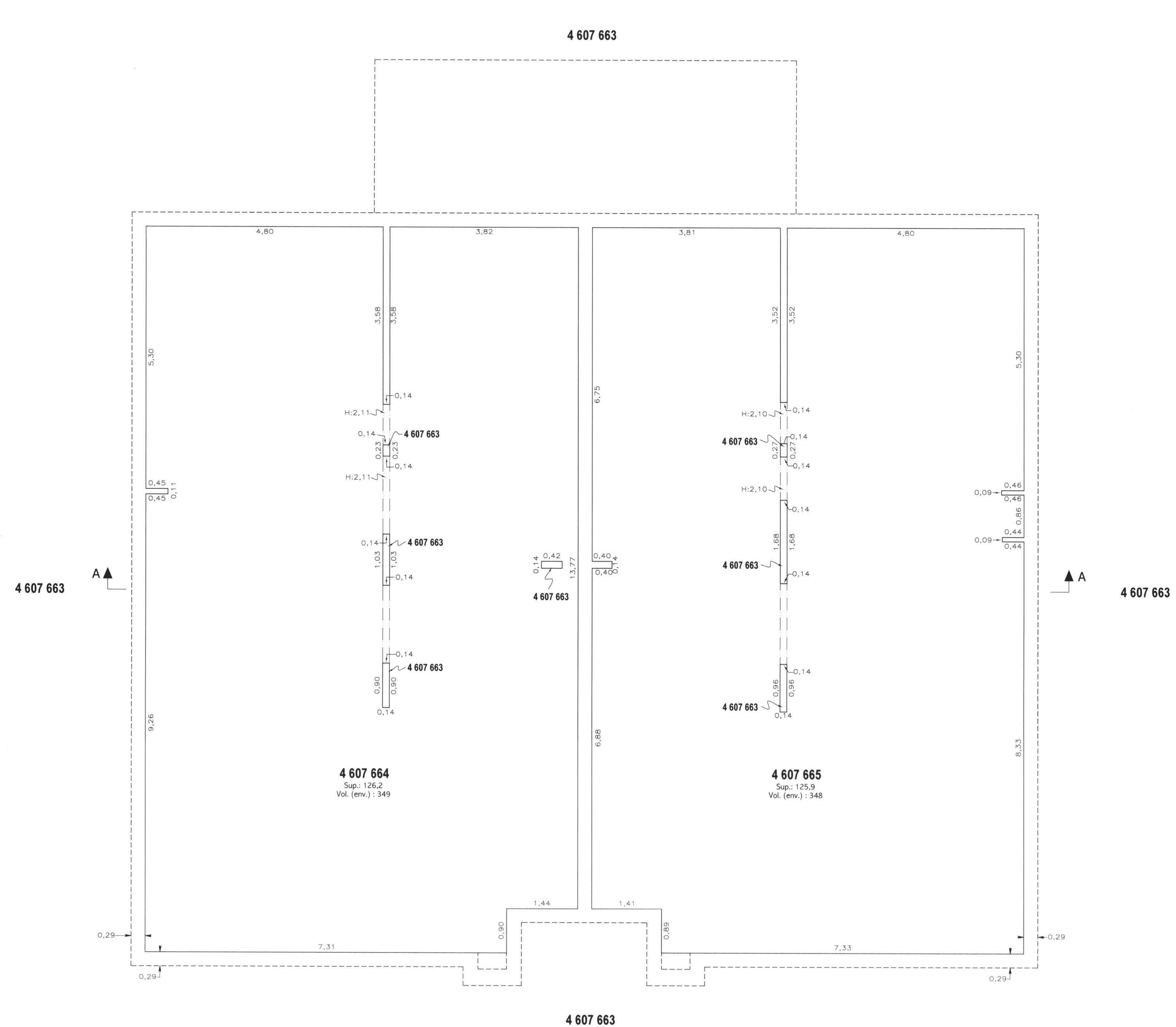
Cadastre : Cadastre du Québec

Lot : 4 607 666

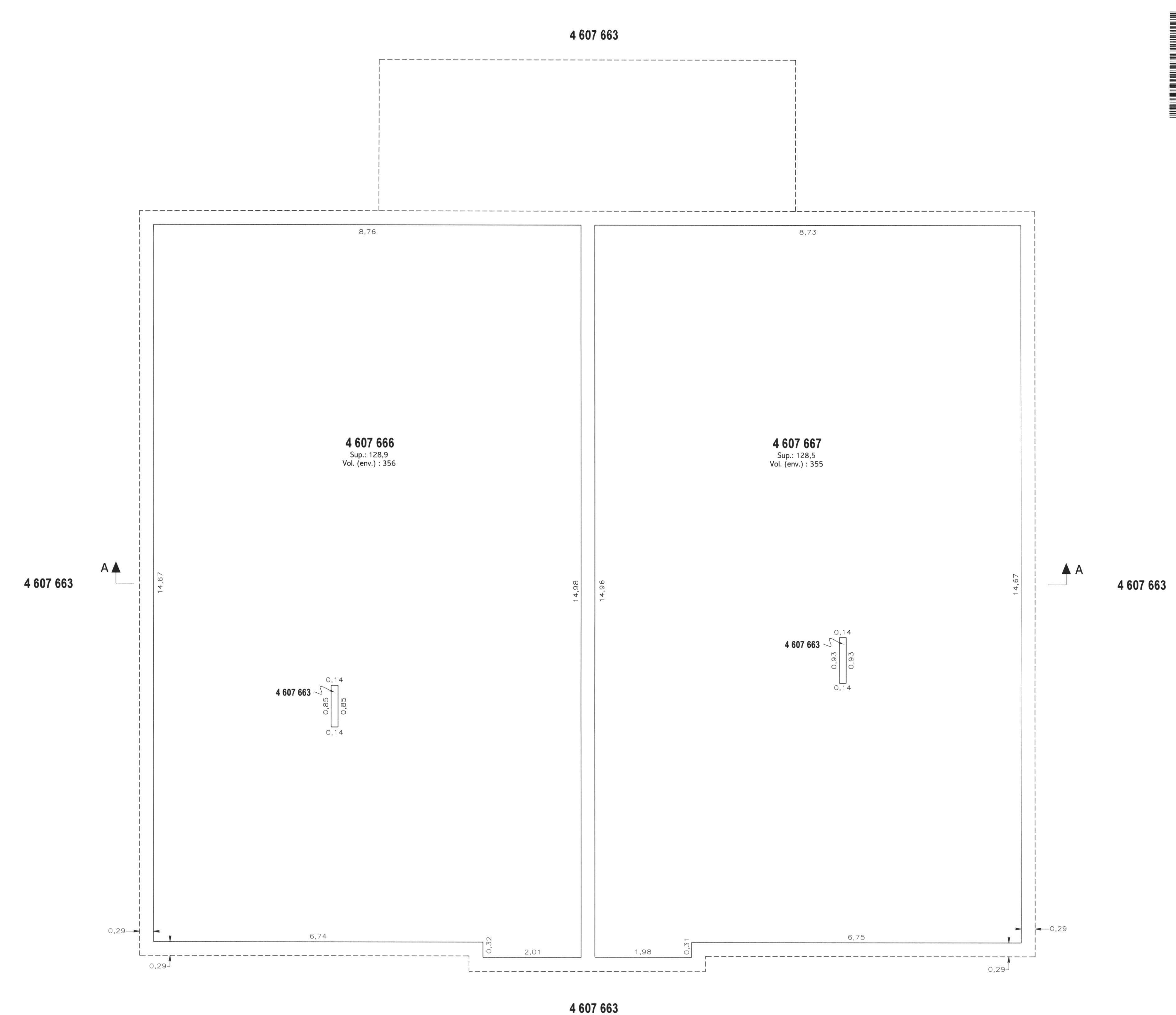
Type de document : Plan complémentaire

Numéro de document : PC-26820 - 1001

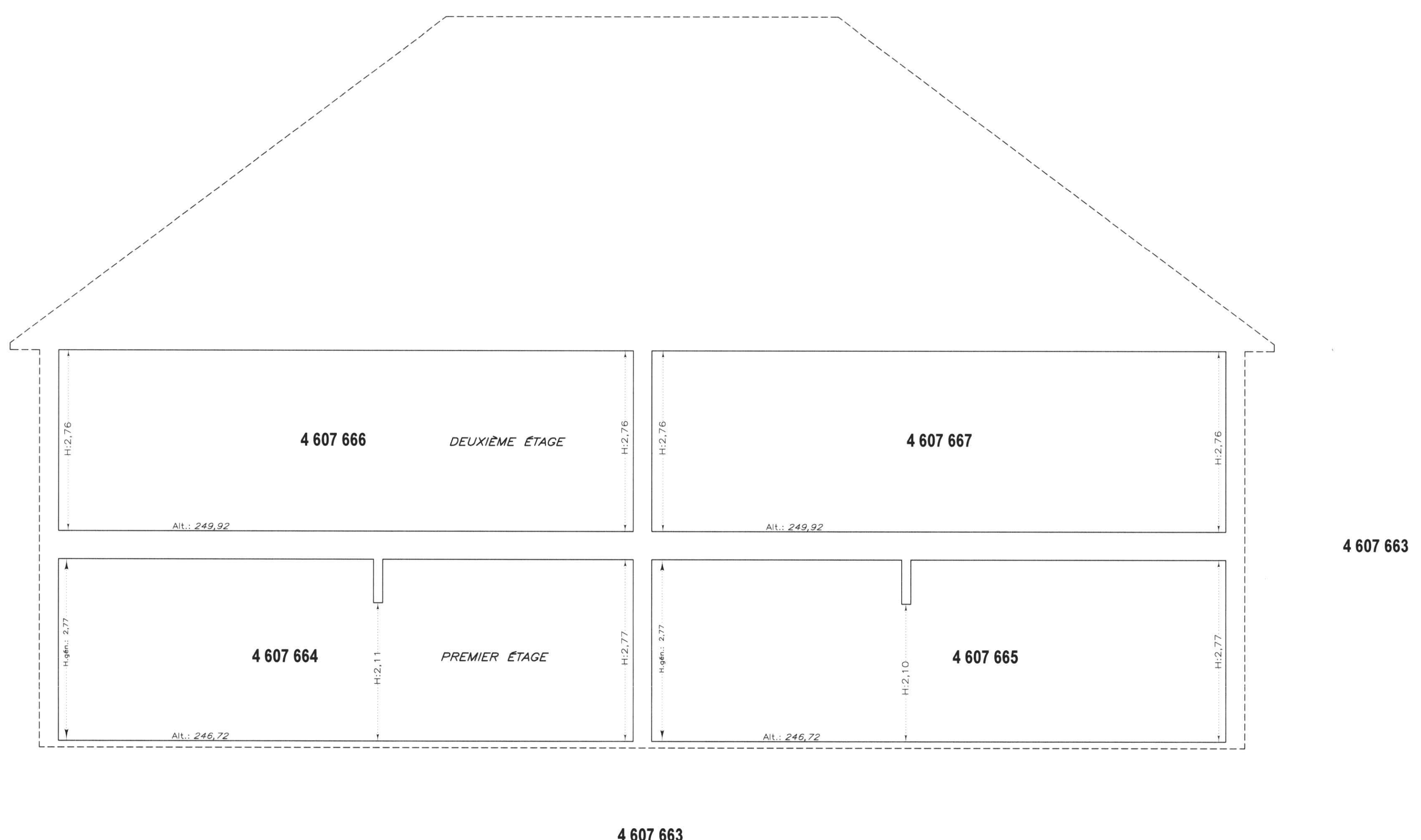
FEUILLET 1 de 1 PC-26820-1001 Propriétaire(s)	Dossier: 956 437 Signataire(s)
Société de Placement iPC s.e.n.c.	
Société de Placement iPC s.e.n.c. PRP: PHILIPPE CUSTEAU associé PRP: CHARLES CUSTEAU associé	



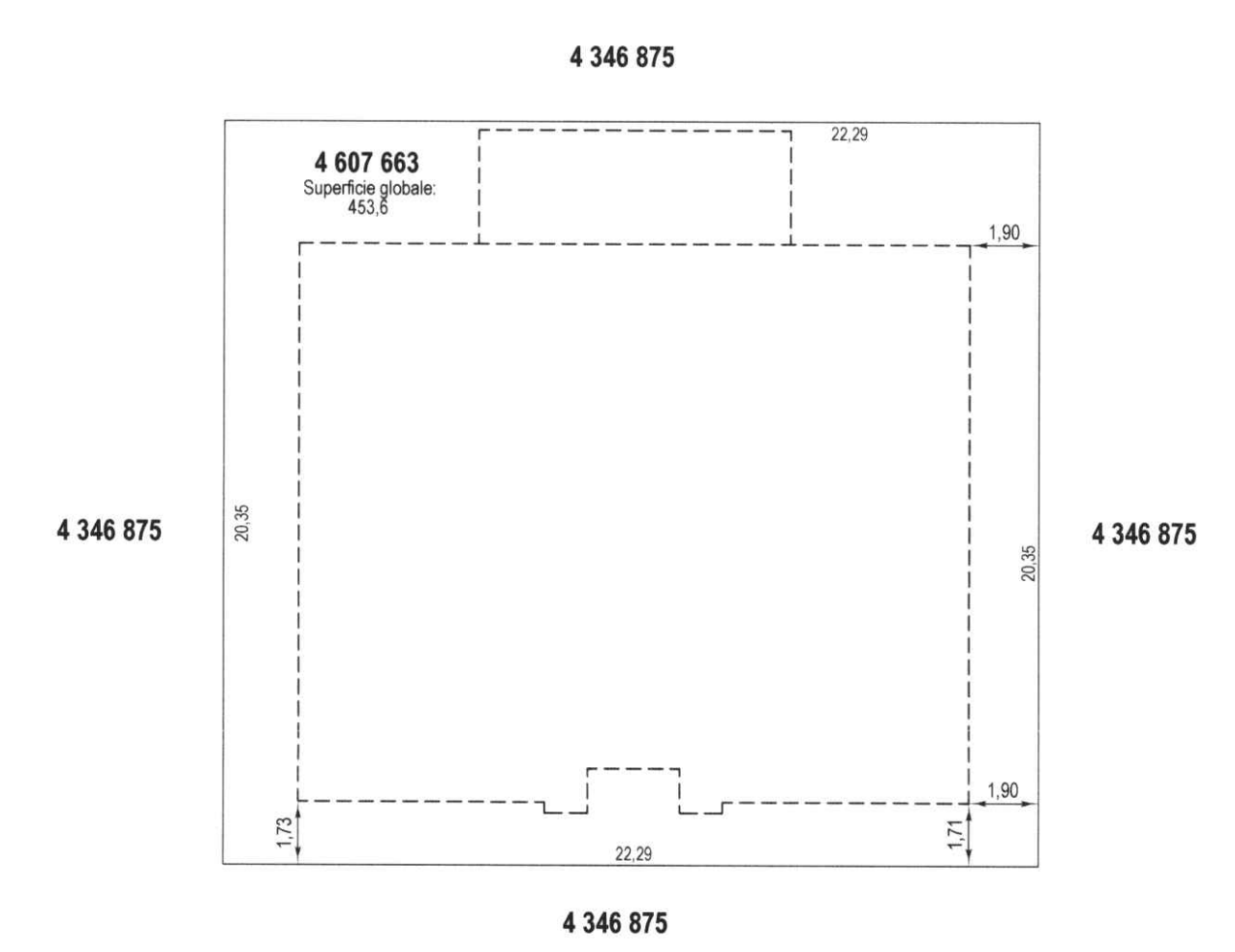
PREMIER ÉTAGE



DEUXIÈME ÉTAGE



COUPE "A-A"



VUE DE LOCALISATION
Échelle 1:200

- Limite de lot
- Limite de lot bornant
- - - - - Différence d'altitude
- Différence de hauteur
- Ouverture de planche
- Ouverture au pignon
- Périmètre extérieur du bâtiment

ÉCHELLE: 1:50

Référence aux(x) feuille(s) cartographique(s) : 21E05-010-2705
PROJECTION: MTM
FUSEAU: 7

PORTÉE DU CADASTRE

Le plan cadastral immatricule les immeubles en les situant en position relative, en indiquant leurs limites, leurs mesures et leur contenance. Il est présumé exact. De plus, dans le cadastre du Québec, la présomption d'exactitude qui s'attache au plan cadastral et qui est prévue au deuxième alinéa de l'article 3027 C.c.Q. reçoit application. Cependant, cette présomption est simple, c'est-à-dire qu'elle peut être détruite par la preuve contraire.

DOCUMENT JOINT

Un document joint complète ce plan cadastral.

Les mesures indiquées sur ce document sont exprimées en unités du système international.

CADASTRE VERTICAL

PLAN CADASTRAL COMPLÉMENTAIRE
CADASTRE DU QUÉBEC

Croncription foncière: SHERBROOKE
Municipalité(s): SHERBROOKE (VILLE)

Fait conformément aux dispositions de l'article 3043, al.1 C.c.Q.

Signé à SHERBROOKE le 7 AVRIL 2010

Joanne Desjardis
JOANNE DESJARDIS
arpenteur-géomètre

minute: 8210

Ce plan cadastral est correct et conforme à la loi, le 14 mai 2010

Philippe Custeau
Pour le ministre des Ressources naturelles et Faune.

Seul le ministre est autorisé à émettre des copies authentiques de ce document.

Copie authentique de l'original, le _____

_____ Pour le ministre des Ressources naturelles et Faune.